

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 février 2025

## Table ronde : Parcours d'excellence en apprentissage, nos lauréats témoignent.

**Pour la troisième année consécutive, OCAPIAT a mis en avant les jeunes alternants lauréats des concours Meilleurs apprentis de France, au Salon international de l'agriculture le 24 février, lors d'une table ronde qui valorise les parcours d'excellence dans le périmètre d'intervention de l'opérateur de compétences.**

Un replay de la captation vidéo de la table ronde est disponible sur [ocapiat.fr](http://ocapiat.fr) ou sa [chaîne Youtube](#).

### Les jeunes lauréats MOF de plusieurs filières professionnelles

En lien avec les branches professionnelles, OCAPIAT accompagne la dynamique autour des concours d'excellence. Fier de financer des contrats d'apprentissage pour des jeunes qui contribuent à valoriser leurs filières, métiers et compétences, OCAPIAT fait une nouvelle fois le choix de mettre en avant ces Meilleurs ouvriers et apprentis de France. Ces derniers portent haut les couleurs de leurs savoir-faire dans des concours aussi difficiles qu'exigeants. Leur engagement est total.

Pour ces raisons, OCAPIAT a eu le plaisir, lors de la table ronde du 24/02 au salon de l'agriculture de mettre en avant leurs témoignages ainsi que ceux de leurs formateurs des secteurs du paysage, de l'horticulture et équestre.





## Valoriser l'excellence des parcours

Les jeunes issus des compétitions sont des passionnés et des exemples pour les candidats en recherche d'orientation. Les épreuves montrent l'excellence des savoir-faire dans des métiers manuels et permettent de donner une visibilité immédiate des parcours et du niveau d'excellence de ce concours auprès de jeunes en quête d'orientation dans un métier qui a du sens.

Exemple de témoignage d'une des meilleures apprenties de France du secteur équestre, que vous découvrirez dans la vidéo :

**« J'avais déjà raté le concours une fois, j'avais beaucoup travaillé, mais sur la partie théorique, ça n'avait pas suffi. J'ai représenté le concours en franchissant les étapes jusqu'au niveau national et là j'ai été qualifiée parmi les Meilleurs apprentis de France. La partie pratique consistait à préparer un box, le toilettage, avec une épreuve de longe et la partie présentation des chevaux de course sur l'hippodrome. On ne connaît pas les chevaux, on n'a pas l'habitude, oui c'était difficile. »**

Hervé Proksch, Président d'OCAPIAT, déclare :

**« La participation à des concours comme les MAF offre aux jeunes l'opportunité de valoriser leurs compétences à travers la pratique de leur métier. Pour les CFA, former des champions constitue un atout qui, sur le long terme, illustre la qualité de leur enseignement et l'expertise de leurs formateurs. C'est un levier d'attractivité aussi puissant que les taux de réussite aux examens pour séduire de futurs apprentis »**

Secrétaire Général d'OCAPIAT, Jérôme Volle poursuit :

**« Dans le prolongement des engagements d'OCAPIAT en faveur du développement de l'apprentissage, mettre en avant des jeunes aux parcours exemplaires est une façon de démontrer que l'alternance est une voie d'insertion professionnelle efficace, alliant expérience concrète et formation théorique »**

### Liste des MAF et des CFA présents

#### Secteur équestre

Clélya LOUVEAU (CFA Yvetot)  
Romane ALAVEZ (AFASEC Gouvieux )  
Clara GERARD (MFR Terrou)

#### Secteur horticole

Sacha NICOUX (MFR La Chauvinière)

#### Secteur paysage

Mathis CHAUVIGNE (CFA Angers Le Fresne)  
Samuel GERMOND (CFA Angers Le Fresne)  
Alexis GARRIDO (MFR Mareuil sur Lay)  
Hugo HUREL (CFA Tours Fondettes)  
Geoffray GARDET (CFA Savoie - Bugey)

**Revoir la table ronde du 24/2/25 (replay de la captation vidéo) :**

<https://www.youtube.com/watch?v=SFMAiUwbSZw>

**Chaîne Youtube OCAPIAT :**

<https://www.youtube.com/@OCAPIAT>



## ANNEXE

### Chiffres clés 2024

61 200 contrats d'alternance dont 55 500 contrats d'apprentissage

### Profil des apprentis OCAPIAT

Majoritairement

- Masculin 64 %
- Travaillant à 70 % dans le secteur agricole et 30 % dans le secteur alimentaire
- Jeune voire mineur à 60 % moins de 18 ans ( 33 % entre 18 et 26 ans )
- Sortant du collège : 61 % sont en formation niveau infra bac et bac

Quelques chiffres clés pour les secteurs des jeunes champions présents :

Secteur	Nombre apprentis 2024	% Hommes - % Femmes	% moins de 18 ans
Equestre	3 353	16 -84	41
Paysage	10 810	92 - 8	48
Horticulture	340	60 -40	46

### A PROPOS D'OCAPIAT

Créé à la faveur de la dernière réforme de la formation professionnelle, OCAPIAT est un Opérateur de compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires. OCAPIAT regroupe 49 branches professionnelles représentant 192 700 entreprises employant 1,3 million de salariés. OCAPIAT inscrit son action dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante. La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc. La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole). La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime. OCAPIAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

OCAPIAT se caractérise par la typologie de ses entreprises adhérentes composées à plus de 98 % de TPE-PME (employant moins de 50 salariés) et à 92,4% de TPE (entreprises employant moins de 11 salariés). Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises de 50 salariés et plus emploient 54% des salariés des secteurs professionnels. OCAPIAT dispose de missions élargies lui permettant d'accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences et de mobilisation des contrats en alternance. Par ailleurs, OCAPIAT intervient en matière d'appui à ses branches dans leurs démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'attractivité des métiers. OCAPIAT est également agréé en qualité de Fonds d'assurance formation pour les 6 800 travailleurs non-salariés de la pêche et des cultures marines.

En savoir plus : [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr) + <https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>

**Contact presse / S. Defrémont port : 07 81 97 58 21 ou L. Jamet -email : [presse@ocapiat.fr](mailto:presse@ocapiat.fr) – photos sur demande**